

6 orientations fondamentales		Objectifs stratégiques	Compétences/missions de la Cub particulièrement concernées
A	Créer les conditions favorables à une bonne gouvernance	Mieux associer les acteurs locaux et le public à la définition de la politique de l'eau et favoriser leur organisation au niveau local	
		Coordonner l'action transfrontalière et la gestion interbassin	
		Optimiser l'action de l'état	
		Mieux communiquer, former, informer et consulter le public et les acteurs institutionnels de l'eau	
		Conforter la gestion concertée	Eau potable / inondations / zones humides Le SDAGE entend favoriser la création d'EPTB
		Améliorer et renforcer les connaissances dans le cadre du SDDE et structurer le système d'information sur l'eau	
		Evaluer la mise en œuvre et les résultats des politiques de l'eau	Eau et assainissement
		Valoriser la recherche et la prospective pour contribuer à atteindre les objectifs du SDAGE	
		Rechercher une meilleure efficacité des programmes d'actions et promouvoir leur évaluation	
		S'assurer de l'acceptabilité sociale et économique des programmes d'actions	
		Rechercher une plus grande transparence des flux économiques entre usagers de l'eau	Eau et assainissement
		Renforcer le caractère incitatif des outils financiers	
B	Réduire l'impact des activités sur les milieux aquatiques	Réduire les rejets domestiques et des industries raccordées issus de l'assainissement collectif et de l'habitat dispersé (ANC)	Assainissement.
		Réduire les derniers foyers majeurs de pollution industrielle et réduire ou supprimer les rejets de substances dangereuses et toxiques	Sols pollués
		Mieux connaître et communiquer pour mieux définir les stratégies d'action	

		Réduire la pression à la source	
		Limiter le transfert des éléments polluants	
		Cibler les actions de lutte en fonction des risques et des enjeux	
		Réduire l'impact des installations, ouvrages, travaux ou aménagements par leur conception	
		Concilier le développement des énergies renouvelables et la préservation des milieux aquatiques	
		Réduire l'impact des éclusées.	
		Gérer et harmoniser les débits minimaux en aval des ouvrages	
		Limiter les impacts des vidanges	
		Rétablir le transport solide	
		Promouvoir une cohérence de gestion des chaînes d'aménagement hydroélectriques à l'échelle des grands bassins versants	
		Réduire la prolifération des petits plans d'eau et en réduire les nuisances et les impacts cumulés	
		Gérer et préserver les sédiments, minimiser l'impact des opérations d'entretien des chenaux de navigation dans les cours d'eau et les zones portuaires	
C	Gérer durablement les eaux souterraines, préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides	Améliorer la connaissance des eaux souterraines	Eau potable
		Privilégier les eaux souterraines pour les usages qualitativement exigeants	
		Réduire l'impact des activités humaines sur la qualité des eaux souterraines	
		Réduire l'impact des activités humaines sur l'état quantitatif des eaux souterraines,	
		Mieux connaître et mieux maîtriser les prélèvements, en cohérence avec les PGE et les SAGE,	
		Définir des règles de gestion des eaux souterraines pour les principaux systèmes aquifères du bassin.	
		Améliorer la qualité des ouvrages qui captent les eaux souterraines	
		Définir une stratégie de préservation des nappes profondes du bassin	
		Développer une politique de gestion et de préservation adaptée aux eaux souterraines	
		Gérer durablement les cours d'eau en respectant la dynamique fluviale, les	

		équilibres écologiques et les fonctions naturelles	Assainissement et gestion des cours d'eau et des plans d'eau communautaires .
		Restaurer une variabilité hydrologique plus naturelle et favoriser le transport solide	
		Intégrer la gestion piscicole et halieutique dans la gestion globale des cours d'eau, des plans d'eau et des zones estuariennes et littorales	
		Agir préventivement et limiter l'impact des espèces envahissantes	
		Préserver les milieux aquatiques remarquables du bassin Adour Garonne	
		Stopper la dégradation des zones humides et intégrer leur préservation dans les politiques publiques	Urbanisme et zones humides
		Préserver les cours d'eau remarquables du bassin	Parc des Jalles (vison et cistude d'Europe
		Préservation des habitats fréquentés par les espèces menacées	Parc des Jalles
		Préserver et restaurer les poissons grands migrateurs amphihalins leurs habitats fonctionnels et la continuité écologique	
		Renforcer les mesures en faveur de la sauve garde et de la restauration de l'esturgeon européen	
		Préserver et restaurer les continuités écologiques	Parc des Jalles
D	Une eau de qualité pour assurer activités et usages	Améliorer la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable et protéger les ressources superficielles et souterraines pour les besoins futurs	Eau potable
		Améliorer la qualité des eaux de baignade en eau douce et littorale et garantir une eau de qualité suffisante pour les loisirs nautiques, la pêche à pied et le thermalisme, dans le respect du PNSE	.
E	Maîtriser la gestion quantitative de l'eau dans la perspective du changement climatique	Répondre aux besoins socio-économiques dans le respect des objectifs environnementaux	
		Restaurer durablement l'équilibre dans les bassins déficitaires	
		Mieux connaître et faire connaître pour mieux gérer	
		Favoriser la gestion rationnelle et économe de l'eau	Eau potable
		Mobiliser les ouvrages existants	
		Créer les réserves en eau nécessaires	
		Ajuster les prélèvements	Eau potable
		Gérer la crise	

		Développer une approche globale et concertée	Prévention et gestion des inondations
		Améliorer la connaissance, la diffusion et la mise à disposition des informations et développer une culture du risque	
		Maîtriser l'aménagement et l'occupation du sol	
		Réduire la vulnérabilité et les aléas	
		Assurer une gestion organisée et pérenne	
		Assurer la gestion de crise	
F	Privilégier une approche territoriale et placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire	Partager la connaissance des enjeux environnementaux pour faire évoluer la demande sociale vers des formes urbaines intégrant mieux les objectifs du SDAGE	Urbanisme et assainissement pluvial
		Intégrer les différentes facettes des enjeux de l'eau dans les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire	
		Analyser économiquement les projets d'urbanisme en intégrant les coûts induits du point de vue de la ressource en eau	
		Renforcer la coordination entre politiques de l'eau et de la montagne	
		Renforcer la gestion concertée en zone de montagne et mutualiser les moyens	
		Concilier usages économiques et restauration des milieux aquatiques	
		Préserver des milieux riches et diversifiés afin de favoriser la biodiversité des milieux littoraux	
		Améliorer les connaissances des milieux côtiers et estuariens	